

Luc Boltanski

# L'Amour et la Justice comme compétences



folio **essais**

Extrait de la publication

COLLECTION  
FOLIO ESSAIS

Luc Boltanski

# L'Amour et la Justice comme compétences

Trois essais  
de sociologie de l'action

Gallimard

Extrait de la publication

*Dans la même collection*

LA SOUFFRANCE À DISTANCE. Morale humanitaire, médias  
et politique *suivi de* LA PRÉSENCE DES ABSENTS, n° 488

Cet ouvrage a originellement  
paru aux Éditions Métailié.

© Éditions Métailié, 1990.

Extrait de la publication

Luc Boltanski est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.



*Pour Éliisa*





In insecurity to lie,  
Is joy's insuring quality.

EMILY DICKINSON



## *Avant-propos*

Les trois essais sur l'amour et la justice que l'on trouvera réunis dans ce volume présentent les lignes de force d'une recherche menée depuis plusieurs années. La « dénonciation publique » (troisième partie) a fait l'objet, sous une forme différente, d'une première publication en 1984 dans la revue de Pierre Bourdieu : *Actes de la recherche en sciences sociales*. « Agapè, une introduction aux états de paix » (deuxième partie) a été écrit en 1989. Le texte qui figure en première partie « Ce dont les gens sont capables » vise à faire le lien entre « La dénonciation » et « Agapè » en retraçant le chemin parcouru et aussi à suggérer des prolongements possibles. Il fallait pour cela passer par « Les Économies de la grandeur » (*EG*, dans la suite du texte), ouvrage rédigé en commun avec Laurent Thévenot, publié une première fois en 1987 et sur lequel nous retravaillons en vue d'une nouvelle publication\*. Les chapitres 5 et 6 de la première partie portent sur cet ouvrage, dont il était nécessaire de rap-

\* Cette publication a eu lieu en 1991 aux Éditions Gallimard, dans la collection NRF essais, sous le titre : *De la justification. Les économies de la grandeur*.

peeler les principaux éléments pour assurer la cohérence des textes réunis ici. D'une part parce que des thèmes qui figurent dans « La dénonciation » sous une forme intuitive, se trouvent clarifiés et développés dans les *EG*. Dans la mesure surtout, d'autre part, où « Agapè » s'adosse au modèle de compétence à la justice qui fait l'objet des *EG*, pour tenter de jeter un éclairage sur des conduites ne relevant pas de la justice mais de l'amour. C'est dire que le lecteur doit, mentalement, faire le va-et-vient entre ces différents travaux qui forment un tout.

Ces travaux ont été menés dans le cadre du Groupe de sociologie politique et morale de l'EHESS et du CNRS. Ils ont bénéficié de l'intense activité intellectuelle qui règne dans ce groupe, des recherches collectives et des discussions dans le séminaire. Je suis particulièrement redevable, pour ce qui est de « La dénonciation publique » (troisième partie), à Marie-Ange Schiltz qui s'est chargée, avec une maîtrise remarquable, de la partie informatique et statistique et à Yann Darré qui a collaboré avec moi au difficile travail de codification du matériel de base. « Agapè » (deuxième partie) est, pour une large part, issu de conversations avec Élisabeth Claverie. C'est dire la dette que j'ai contracté à l'égard de ce professeur exigeant qui m'a fait partager son érudition dans un domaine où j'étais ignorant. Il doit aussi beaucoup aux discussions menées, aux différentes étapes de l'élaboration, avec Jean-Élie Boltanski, à son savoir, sa rigueur de raisonnement et sa patience inlassable qui me donnait la certitude de l'existence de mon objet, lorsqu'il m'arrivait d'être saisi par le doute. J'ai également beaucoup profité de la fréquentation de Bruno Latour et de son œuvre et, particulièrement,

de la lecture de ses derniers travaux. Je le remercie de sa générosité. Enfin, j'ai été stimulé dans mon travail par une remarque que m'a faite Michael Pollak concernant la quasi-absence d'une réflexion sur l'amour en sociologie, j'espère que ce texte ne décevra pas trop son attente. Ce texte a été lu et discuté par plusieurs autres de mes collègues. J'ai essayé de tenir compte de leurs remarques, chaque fois pertinentes, sans toujours parvenir à résoudre les problèmes difficiles qu'elles soulevaient. Le débat reste par là ouvert pour des controverses à venir. Je remercie particulièrement, pour des discussions en cours de rédaction ou pour leur lecture attentive et souvent critique, Nicolas Dodier, Charles Fredrikson, François Héran, Francis Kramarz, Paul Ladrière, Sébastien Mac Evoy, Pierre-Michel Menger, Patrick Pharo, Heinz Wismann. La présence au sein du GSPM, l'année où j'ai préparé et rédigé le texte sur l'« agapè », de Denes Nemedi de l'université Eotvös Lorand de Budapest, qui travaille sur la théorie de l'action, et de Allan Silver, de l'université Columbia, qui mène actuellement des recherches d'un grand intérêt sur l'amitié, a été pour moi extrêmement stimulante. Quant à la première partie, « Ce dont les gens sont capables », dont le tour parfois un peu polémique reflète en priorité la difficulté du débat que l'auteur a dû mener avec son propre travail, elle a été discutée au cours de séminaires dans le cadre du GSPM. Je suis particulièrement redevable à Francis Chateauraynaud, Philippe Corcuff, dont les remarques pertinentes m'ont été très utiles, Nathalie Heinich, Claudette Lafaye, enfin, au débat stimulant avec Jean-Louis Derouet. Je remercie également Colette Plâtre et Danielle Burre qui m'ont été d'une grande aide dans

l'établissement du manuscrit. Mais je dois dire que ma reconnaissance s'adresse tout particulièrement à Alain Desrosières qui a constamment encouragé ce travail et enfin à Laurent Thévenot, sans qui l'entreprise qui nous occupe depuis cinq ans n'aurait simplement pas été possible. Il reste que, conformément à la formule consacrée, la version finale de cet ouvrage n'engage que son auteur.

15 février 1990

PREMIÈRE PARTIE

CE DONT LES GENS  
SONT CAPABLES





## *Chapitre premier*

### UNE SOCIOLOGIE DE LA DISPUTE

Notre attention a été attirée sur les disputes lors des enquêtes de terrain, menées de 1976 à 1981, qui ont accompagné la recherche que nous avons menée sur la construction de la catégorie des cadres (Boltanski, 1982). Parmi la centaine de cadres avec lesquels nous nous sommes entretenus durant cette période, souvent longuement et au cours d'entretiens répétés, un bon nombre, rencontrés dans des occasions très diverses, au cours d'entrevues ménagées par des relations communes, dans les syndicats ou encore lors de stages de formation, avaient connu, dans le cours de leur vie professionnelle, des « accidents de parcours », pour employer la dénomination pudique qui était souvent la leur, dont ils avaient été profondément marqués, parfois de façon irréversible. Ces « accidents », qui avaient mené la plupart d'entre eux au chômage, n'étaient pas des licenciements en bonne et due forme, mais de longs processus d'exclusion, de déréliction, les conduisant à proposer eux-mêmes leur démission et aussi, dans nombre de cas, à perdre définitivement confiance dans leur aptitude à poursuivre une vie active telle qu'ils l'avaient menée jusque-là. Ces processus, ils les décrivaient de manière à mettre en

valeur leur côté absurde, imprévisible, incompréhensible, à la façon dont le monde est décrit dans les romans picaresques, où tout peut arriver, un jour la faveur du prince, le jour suivant le bannissement ou la prison. Des reproches, d'après eux sans fondements, s'accumulaient tout à coup sur leur tête. Ceux qui, la veille, les félicitaient de leurs succès, de leur ardeur au travail, et les encourageaient à prendre des «responsabilités», à «foncer», à s'engager toujours plus, tout à coup, sans que l'on sache bien pourquoi, ne les conviaient plus aux réunions, plaçaient au-dessus d'eux de jeunes directeurs «incompétents», leur retiraient leur secrétaire, leur téléphone, leur bureau, les laissaient de longs mois sans «mission», sans travail, dans cette situation humiliante où l'occupation de chaque jour doit être quémandée et où la tâche donnée à accomplir (par exemple balayer) ne correspond en rien au titre, au salaire, aux responsabilités officiellement concédées. Petit à petit, au fur et à mesure où, pour prouver leur bonne volonté ou pour faire valoir l'injustice qui leur était faite, ils accumulaient les gaffes, mêlant les «coups de gueule», les recherches d'explication d'«homme à homme», les appels aux syndicats et les menaces de recours «légaux», souvent sans effets, leurs collègues et leurs amis se détournaient d'eux, ne les reconnaissant plus, les évitant, comme s'ils craignaient qu'un simple contact les entraîne dans le même processus de déchéance et d'exclusion. Ces craintes n'étaient pas sans fondement, car eux-mêmes réclamaient sans trêve des autres leur appui, cherchant à les amener à témoigner pour eux, à rappeler leurs réussites passées, bref, tâchant de les mobiliser dans ce qu'ils appelaient désormais leur «affaire» et

dont l'issue était souvent un état quasi-pathologique, décrit par ceux qui en souffraient comme « dépression nerveuse », leurs adversaires, et aussi parfois leurs anciens amis, prononçant quant à eux, à mi-voix et « en privé », le terme de « paranoïa »<sup>1\*</sup>.

C'est à décrire ces sortes d'« affaires » que nous nous sommes d'abord attachés, en cherchant à leur conserver, dans toute la mesure du possible, les caractéristiques qui étaient les leurs et, d'abord, l'extraordinaire incertitude qui les entourait. Dans chaque affaire examinée, les versions des différents acteurs divergeaient. Celle de la victime n'était pas celle des représentants des syndicats, de son meilleur ami, du chef du personnel, de sa femme, etc. Chacun prenait parti, fournissait une interprétation plus vraie, mieux informée et plus intelligente que celle des autres partenaires. Il semblait impossible de s'approcher de ces affaires sans y être immédiatement happé, sans y tomber à son tour, c'est-à-dire sans s'aligner à son tour sur l'une ou l'autre des interprétations en vigueur ou sans fournir soi-même une interprétation plausible, c'est-à-dire sans prendre un parti et choisir son camp. En tant que sociologue, nous étions bien pourvus pour cela. Nous disposions, dans notre arsenal, d'une multitude d'outils interprétatifs et, pour tout dire, d'une science qui nous autorisait à dire, en dernière analyse, de quoi il retournait. Ce faisant, nous aurions été à notre tour enrôlés par la victime, le syndicat, l'assistante sociale, etc. Nous nous y sommes refusés. Ce qui nous intéressait, c'était l'affaire en elle-même, son déroulement, sa forme, les constantes formelles qui semblaient se dégager en comparant des affaires en apparence très différentes.

\* Les notes sont réunies en fin de volume, p. 475.

Notre projet fut de constituer la forme *affaire* en tant que telle et de faire de l'affaire un concept de la sociologie. Pour cela, il nous fallait recueillir un corpus suffisamment important d'affaires, apparues dans des contextes aussi dissemblables que possible. Un tel objet n'est pas accessible par les méthodes habituelles de la sociologie, questionnaire ou interview. Ce serait chercher l'aiguille dans la meule de foin. Ayant pris contact avec les protagonistes d'affaires suffisamment longues et importantes pour avoir eu un écho dans la presse, et ayant remarqué que les personnes engagées dans des affaires écrivaient sans relâche pour mobiliser le plus de gens possible autour de leur cause, et souvent aux journaux, nous entreprîmes de chercher, dans les rédactions de plusieurs quotidiens, si l'on pouvait trouver trace de ces lettres qui nous mettraient sur la piste d'objets intéressants. Nos efforts furent récompensés lorsque nous prîmes contact avec la rédaction de la page « société » du journal *Le Monde*, que dirigeait alors Bruno Frappat. Bruno Frappat avait la bonne habitude — pour des motifs que nous n'avons toujours pas bien éclaircis, mais où se mêlaient sans doute la curiosité du chercheur et la compassion de l'humaniste — de répondre à toutes les lettres qui lui parvenaient directement ou qui étaient renvoyées vers son équipe par d'autres services du journal, et de conserver cet important courrier. Il eut la générosité de nous y donner accès. Nous nous trouvions en présence de plusieurs dizaines de cartons contenant des lettres accompagnées de dossiers, parfois volumineux. Dans ces dossiers figurait un amoncellement de pièces hétéroclites — témoignages, tracts, pièces notariales, notes de service, arrêtés de procès, photocopies de lettres, etc. — dont les correspondants accompagnaient

## DU MÊME AUTEUR

- UN ART MOYEN : ESSAI SUR LES USAGES SOCIAUX DE LA PHOTOGRAPHIE (avec Pierre Bourdieu et Robert Castel), Paris, Éditions de Minuit, 1964.
- PRIME ÉDUCATION ET MORALE DE CLASSE, Paris/La Haye, Mouton, 1969.
- LES CADRES. LA FORMATION D'UN GROUPE SOCIAL, Paris, Éditions de Minuit, 1982.
- DE LA JUSTIFICATION. LES ÉCONOMIES DE LA GRANDEUR (avec Laurent Thévenot), Paris, Gallimard, 1991.
- LA SOUFFRANCE À DISTANCE. MORALE HUMANAIRE, MÉDIAS ET POLITIQUE, Paris, Métailié, 1993 ; nouvelle édition suivie de LA PRÉSENCE DES ABSENTS, Gallimard, Folio Essais n° 488, 2007.
- LE NOUVEL ESPRIT DU CAPITALISME (avec Ève Chiappello), Paris, Gallimard, 1999.
- LA CONDITION FŒTALE. UNE SOCIOLOGIE DE L'ENGENDREMENT ET DE L'AVORTEMENT, Paris, Gallimard, 2004.
- AFFAIRES, SCANDALES ET GRANDES CAUSES DE SOCRATE À PINOCHET (dir. avec Élisabeth Claverie, Nicolas Offenstadt et Stéphane Van Damme), Paris, Stock, 2007.
- LA PRODUCTION DE L'IDÉOLOGIE DOMINANTE (avec Pierre Bourdieu), Paris, Demopolis, 2008.
- RENDRE LA RÉALITÉ INACCEPTABLE. À PROPOS DE LA PRODUCTION DE L'IDÉOLOGIE DOMINANTE, Paris, Demopolis, 2008.
- DE LA CRITIQUE. PRÉCIS DE SOCIOLOGIE DE L'ÉMANCIPATION, Paris, Gallimard, 2009.



# **L'Amour et la Justice comme compétences Luc Boltanski**

Cette édition électronique du livre  
*L'Amour et la Justice comme compétences* de Luc Boltanski  
a été réalisée le 24 février 2012  
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 9782070439584 - Numéro d'édition : 177512).  
Code Sodis : N44993 - ISBN : 9782072415265  
Numéro d'édition : 230168.